

CONTRAT DE SAILLIE IZOR AHAI DE BRESNEAU

SAISON : 2021

Date :

Vendeur :

ECURIES DES LAYS
SOPHIE MAVROCORDATO
St Hubert
85230 SAINT GERVAIS
0661682903 / 0615848073
ecuriesdeslays@hotmail.com

Acheteur :

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal Ville :
Tel :
Mail :
Nom de la jument :
N°SIRE :
Date de Naissance de la jument :

Conditions de vente

L'Acheteur achète au Vendeur une saillie de Izor Ahai de Bresneau conditions suivantes :

En IAF :

Réservation (Frais Techniques) : 120 Euros TTC encaissable à la réservation

Les frais de mise en place sont offerts.

Solde :

300 Euros TTC encaissable à poulain vivant à 48h pour la jumenterie ponette.

400 Euros TTC encaissable à poulain vivant à 48h pour la jumenterie cheval.

Le suivi gynécologique sur place est assuré et facturé par la clinique Animéa (tarif sur demande).

Les frais de pension sont de :

8 euros TTC/jours Ponette non suivie

10 euros TTC/jours Ponette suivie

5 euros TTC/jours Ponette de toise A et B

10 euros TTC/jours Jument non suivie

12 euros TTC/jours Jument suivie

En IART :

Réservation (Frais Techniques) : 120 Euros TTC + 50 euros par envoi encaissable à la réservation.

Solde :

300 Euros TTC encaissable à poulain vivant à 48h pour la jumenterie ponette.

400 Euros TTC encaissable à poulain vivant à 48h pour la jumenterie cheval.

- Nom Centre mise en place :

- Adresse Centre de mise en place :

En IAC :

Réservation (Frais Techniques) : 200 Euros TTC encaissable à la réservation qui comprend l'envoi de 2 doses de 8 paillettes via Eurogen.

Solde :

300 Euros TTC encaissable à poulain vivant à 48h pour la jumenterie ponette.

400 Euros TTC encaissable à poulain vivant à 48h pour la jumenterie cheval.

- Nom Centre mise en place :

- Adresse Centre de mise en place :

Les paillettes non utilisées restent la propriété du vendeur. L'utilisation des paillettes restantes pour une ou plusieurs juments supplémentaires est possible au tarif de 300 Euros la carte solde à poulain vivant en poney ou 400 euros la carte solde à poulain vivant en cheval.

La réservation ne sera prise en compte qu'à réception du présent contrat signé, accompagné des 2 chèques (réservation et solde) à l'ordre de : Ecuries des Lays Sophie Mavrocordato.

Fait à le en deux exemplaires

L'Acheteur, (Porter à la main la mention « Lu et Approuvé »)

Le Vendeur,